



Nouvel Lakay

Edito

Hommage à Jean Métellus, récemment disparu, Lyonel Trouillot, doublement primé pour son livre *Parabole du failli*, Ed. Actes Sud, 2013, et Dany Laferrière promu au rang d'académicien ; Haïti fait parler d'elle au travers des mots.

Ne pas se résoudre au silence, arborer une richesse intérieure, tel est le challenge de la littérature contemporaine haïtienne.

Liens forts entre les racines françaises et créoles, entre exil et retour au pays, on pourrait ajouter à ces 3 auteurs : Kettly Mars, Marie-Cécile Agnant, René Depestre, Frankétienne et beaucoup d'autres.

Autant d'univers, autant d'émotions. La littérature haïtienne dit souvent sa souffrance, mais aussi sa solidarité, avec une fibre poétique d'une incontestable créativité.

Haïti, terre fragile, mais aussi terre prodigue en talentueux visages littéraires, hommes ou femmes.

Ne boudons pas notre plaisir et n'hésitons pas à leur accorder quelques instants de lecture.

Brigitte TRUILLARD

Echo sur ...

Dans ce numéro

- Echos sur p 1
- Haïti en action p 2
- Actualité P 3
- Culture et tradition p 4
- Agenda p 4

Dany Laferrière

nationalité. Un mois plus tard, le 12 janvier 2014, Chilly Langlois était nommé cardinal, également premier haïtien à recevoir ce titre. Décidément les Haïtiens sont à l'honneur !

Le premier livre de Dany Laferrière que j'ai lu est un témoignage écrit, un an après le séisme, qu'il a vécu à Port-au-Prince : « Tout bouge autour de moi ». Ayant pris goût au style autobiographique de l'écrivain, j'ai découvert par la suite « L'Enigme du retour », pour lequel il a reçu le prix Médicis et qui raconte son retour en Haïti, à la suite de la mort de son père, exilé lui-même dans les années 60 par Papa Doc, le père de Jean-Claude Duvalier. J'ai ensuite apprécié « L'odeur du café » et « Je suis un écrivain japonais ».

Né à Port-au-Prince en 1953, Dany Laferrière passe son enfance chez sa grand-mère à Petit-Goâve, envoyé par sa mère qui craignait des représailles des Tontons Macoutes à cause des idées politiques de son père, Windsor Klébert Laferrière (maire de Port-au-Prince, puis sous-secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie), alors en exil. Il quittera à

son tour Haïti en 1976 pour le Canada, craignant d'être assassiné.

Dans ses livres, il met en scène son enfance, sa grand-mère Da, ses tantes, son grand-père, sa famille de façon générale, à laquelle il témoigne une chaleureuse affection. Son style est simple et fluide. Chacun peut se retrouver dans ses récits, ce qui est le propre d'un grand écrivain. D'une certaine manière, il fait écho à notre propre existence. En lisant ses narrations généralement constituées de courts chapitres, on est un peu tous ses personnages qui nous font partager leurs émotions avec beaucoup de subtilité.

Dany Laferrière donne également à voir une image sympathique de l'homme haïtien et n'est pas tendre pour la presse internationale qui se complait dans une description doloriste et compatissante d'Haïti. Ainsi, à l'occasion du tremblement de terre, il montre que la plupart des habitants de Port-au-Prince ont conservé leur sang froid et que même ceux qui avaient perdu des membres de leur famille n'ont pas cédé au désespoir. Ce qui a prévalu, c'est la dignité, la solidarité et l'énergie contrairement au gaspillage, à l'incohérence, et finalement à l'inutilité de l'aide internationale.

A travers ses livres, il nous montre que les Haïtiens ont trouvé en eux-mêmes la force de résister à la dévastation (tremblement de terre, cyclones), à la politique, aux élections truquées, à l'arbitraire de l'Etat, à la corruption.

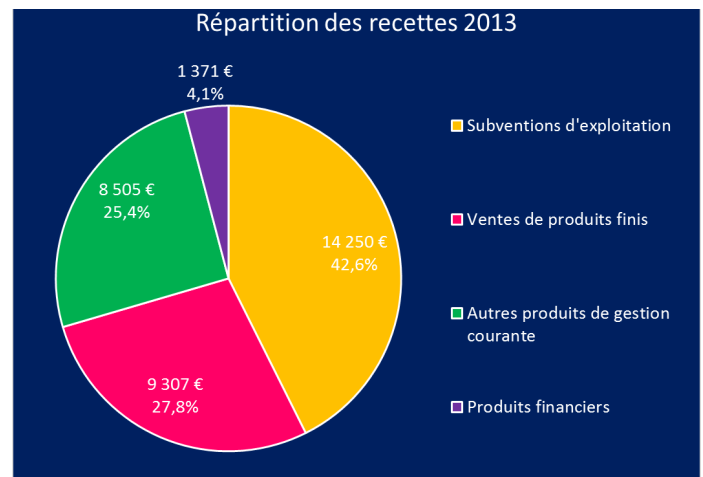
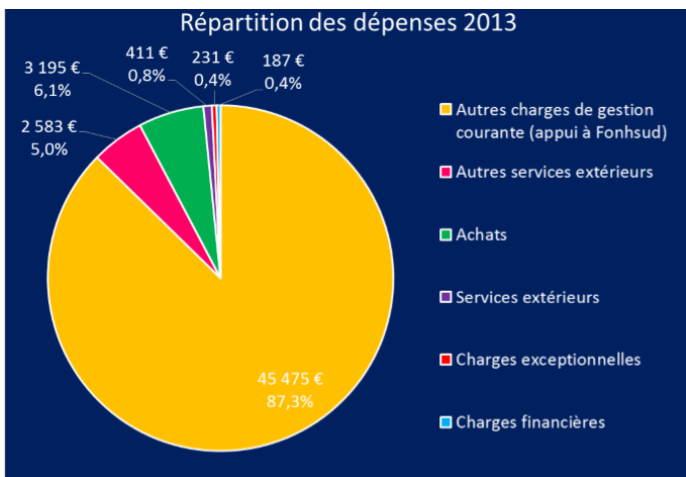
Ne jamais considérer l'autre comme victime, car même avec les meilleures intentions du monde, c'est toujours une faute contre l'humain de le voir à terre, sans ressort ni espérance !

Si j'avais à caractériser en un mot Dany Laferrière, c'est celui de dignité que j'emploierais. En le nommant immortel, c'est la nation haïtienne et son énergie que notre Académie a honorées.

Gérard ALETON



Assemblée Générale 2013 de Désir d'Haïti



L'association compte 154 adhérents dont 22 bénévoles actifs.

Les activités et réalisations de l'association ont été les suivantes :

- Actions pour faire connaître Haïti, les projets réalisés et récupérer des fonds (repas, exposition, concert, forum...);
- Concrétisation de la coopération décentralisée entre la communauté d'agglomération de Marne-et-Chantereine (77) et l'intercommunalité Camp-Perrin / Maniche (Haïti), construction d'un bureau intercommunal et étude du projet de village écotourisme ;
- Appui de la commune de Courtry, pour la construction de 2 maisons sur l'île Grosse Cayes, afin de pouvoir récupérer l'eau de pluie des toitures métalliques,
- Réhabilitation de la toiture de 4 maisons sur l'île de Grosse Cayes avec les fonds du Conseil Général de Seine-et-Marne et les fonds propres de Désir d'Haïti ;
- Construction de 9 citernes de récupération d'eau de pluie avec le soutien du Conseil Général de Seine-et-Marne, la mairie de Brou-sur-Chantereine et les fonds propres de Désir d'Haïti ;
- Prise en charge du salaire du comptable de notre partenaire Fonhsud ;
- Prise en charge de la formation à l'éducation civique, assurée par Fonhsud pour 400 membres des mutuelles de solidarité ;
- Concrétisation, avec le Conseil Général de Seine-et-Marne, de l'envoi d'un salarié du Conseil Général 77, en congé solidaire en 2014 sur le thème de l'écotourisme rural (15 jours).

Avons-nous tenu les objectifs de l'année 2013 ?

Outre les activités traditionnelles (repas, expositions, semaine de solidarité internationale, forum des associations, plateforme des associations franco-haïtiennes), et suite à la venue des responsables de Fonhsud en décembre 2012, voici les objectifs qui avaient été fixés pour 2013 :

- Présenter au SEDIF le projet de 12 citernes de récupération d'eau de pluie ;
- Favoriser la démocratie locale de municipalité haïtienne à municipalité française (suivre la coopération de Marne-et-Chantereine) ;
- Financer la formation d'éducation civique pour l'équipe Fonhsud et les membres des mutuelles (400 personnes) ;
- Prendre en charge le salaire du comptable de Fonhsud ;
- Présenter à Courtry et au Conseil Général 77 la réhabilitation de maisons sur l'île de Grosse Cayes et certaines des mornes, pour permettre la récupération d'eau de pluie ;
- Continuer le tourisme solidaire (domaine porteur, ouverture, occasion de faire découvrir le pays) ;
- Tenir informés SIDI et CCFD des actions de Fonhsud ;
- Appuyer le projet de transformation des fruits.

L'ensemble de ces objectifs a été tenu, excepté celui concernant l'atelier de transformation des fruits. En effet, ce projet était à l'étude depuis 3 ans, nous avons conservé une partie des dons reçus suite au séisme pour appuyer ce projet économique, mais l'élaboration de celui-ci stagnait, le conseil d'administration de Désir d'Haïti, de concert avec Fonhsud, a décidé d'allouer les fonds réservés pour l'atelier à la construction des citernes d'eau de pluie, vu que le SEDIF n'avait pas donné suite à notre demande de subvention.



Fonhsud : bon gré mal gré

Le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, qui avait frappé notre chère patrie, traînait derrière lui une vague d'organisations internationales venant au pays pour nous aider à la reconstruction. Ces ONGs ont pullulé dans les moindres recoins du pays en quête de résolutions des problèmes des res-

capés et des populations vulnérables, avec des pistes de solutions verticalistes (les mêmes solutions dans différents contextes). « Et si Haïti avait refusé ces aides ? ». On vit à l'heure des « mea culpa », des critiques sévères et franches et de la disparition progressive de ces organisations. Ces dernières,

qui pourtant avaient beaucoup de projets, d'argent, de choses à leurs actifs, se sont trouvées dans l'œil du cyclone et sont dans le collimateur de la critique planétaire. En fait, il y a une grande disproportion entre le volume de moyens, les résultats escomptés et les succès enregistrés dans les différents domaines d'intervention. A quoi sont dûs ces échecs ? On a trop tendance à mettre sur le dos de la situation alarmante du pays, de l'instabilité politique, de la complexité du terrain, les échecs enregistrés. Le mauvais danseur, comme le dit un proverbe hindou, incrimine toujours la piste. Le plus souvent, ces échecs sont dûs au mauvais climat de négociation, à l'influence négative des décideurs, au manque de connaissance du milieu, aux lacunes administratives (manque de rigueur ou d'expérience, corruption, détournement de fonds, etc...).

Bon nombre de ces ONGs ont tendance à déformer la réalité en présentant les résultats de terrain, même controversés, sous un jour avantageux, dans le but de justifier ou de pérenniser des programmes d'intervention. Et c'est le cadre que nous avons actuellement au pays. Tout se passe bien quand on révisé les rapports d'activités de ces ONGs, alors que les rescapés, les populations vulnérables (bénéficiaires directs des projets et programmes), crèvent de faim et s'accroupissent encore dans la misère atroce. Ces projets et ces programmes, au profit de qui étaient-ils ?

C'est dans ce panorama de la situation actuelle que FONHSUD doit continuer à servir, à accompagner les membres de la communauté des départements du Sud et des Nippes pour maintenir son cœur de métier, qui est le développement rural durable d'Haïti. Ledit panorama est venu se greffer au manque de moyens de la fondation, vu le désengagement de certains partenaires et la rareté de l'aide internationale, ce qui nous rend la tâche plus pénible.

Mais le coordonnateur du Conseil d'Administration de la fondation, en l'occurrence le Père Wilnès Tilus, nous a remonté le moral en disant : « FONHSUD ap egziste tou otan ke peyizan yo ak moun ki nan pwoblèm kontinye egziste nan zòn li yo » (Fonhsud existera aussi longtemps que les paysans de la région auront besoin de nous).

Et fort de notre paradigme, le développement n'est pas une question de don, FONHSUD continuera à œuvrer pour un développement durable, en impliquant les nécessiteux dans la résolution de leurs propres problèmes, puisque « La meilleure aide est celle qui aide à se passer de l'aide ».



Morin AUREMIL (chargé de programmes de Fonhsud)



Mgr Chibly Langlois, premier cardinal haïtien de l'histoire



L'évêque des Cayes et actuel président de la Conférence épiscopale a été désigné dimanche 23 février 2014 par le Pape François parmi 16 nouveaux membres de la haute hiérarchie de l'église catholique à l'échelle planétaire.

Agé de 55 ans, il a été choisi par le

Saint-Père le jour même marquant le quatrième anniversaire du séisme dévastateur qui, le 12 janvier 2010, avait fait environ 300 000 morts à Port-au-Prince et dans plusieurs autres régions d'Haïti.

L'église catholique haïtienne est désormais sur pied d'égalité avec sa consœur de la République Dominicaine, qui a à sa tête le cardinal Nicolàs de Jesùs Lòpez Rodríguez, archevêque de Santo Domingo.

Restitution des fonds volés par Duvalier

Les avoirs de l'ex-dictateur Jean-Claude Duvalier, considérés illicites et gelés en Suisse depuis 1986, pourront être restitués à Haïti après la récente confirmation définitive de l'arrêt du Tribunal Administratif Fédéral (TAF). En 1986, les autorités haïtiennes avaient demandé à la Suisse de bloquer les avoirs de l'ex-président Jean-Claude Duvalier, peu après le début de son exil en France le 7 février 1986.

« L'ex-dictateur et ses proches n'ont pas recouru contre la décision du TAF qui avait confirmé le blocage des avoirs », indique le quotidien La Tribune de Genève.

Ils n'ont pas non plus contesté la demande de confiscation des biens qui avait été déposée, en avril 2011, par le Département Fédéral des Finances (DFF).

Dans son arrêt, désormais définitif, le TAF relève que l'origine des avoirs, estimés à plus de 5 millions de francs suisses, ne fait guère de doute. Le degré de corruption de l'État haïtien

était « notoirement élevé », durant la période où le clan Duvalier était au pouvoir.

La Plate-Forme Haïti de Suisse a déclaré, dans une note transmise à AlterPresse, « nous ne sommes pas maîtres de choisir les projets qui en bénéficieront. Cela reviendra au Département Fédéral (suisse) des Affaires Étrangères (DFAE) et à la Direction du Développement et de la Coopération (DDC). Nous veillerons, cependant, à ce que la somme soit restituée de façon transparente et que les projets soient choisis en consultant, notamment, les organisations de défense des droits humains, avec lesquelles la PFHS est en partenariat sur ce dossier depuis des années ».

Différents mécanismes sont prévus pour une restitution rapide de l'argent et pour éviter qu'il ne tombe entre de mauvaises mains. Ces fonds devraient servir à améliorer les conditions de vie de la population haïtienne, renforcer l'État de droit et lutter contre l'impunité des criminels.

Poème : *le pipirite chantant* par Jean Metellus



feux du ciel ;
Le paysan haïtien, au pipirite chantant, lève le talon contre la nuit et va conter à la terre ses misères dans l'animation d'une chandelle ;
Et son oreille croit plus à la patience des végétaux qu'au vertige du geste, à l'insurrection des herbages qu'aux prodiges du sermonnaire ;
Car il méprise la mémoire et fabrique des projets ;
Il révoque le passé tressé par les fléaux et les fumées ;
Et dès le point du jour il conte sa gloire sur les galeries fraîches des jeunes pousses, [.....]

Au pipirite chantant les cheveux enivrés, les yeux baignés d'espoir, l'odorat épient les racines ;
Le paysan s'en va, le cœur glorifiant la fumée d'un brasier ;
Il sème les souhaits de ses aïeux ;
Et les barques enjouées de l'espérance exultent à ma vue ;
Mais le front des mornes et la clarté recréent un jardin prodigieux et cueillent la vérité de la vie. »



Jean Metellus

Le « pipirite » est le premier oiseau à chanter le matin en Haïti, un peu comme l'alouette sous nos climats. Savourons ce petit extrait :

« Au pipirite chantant le paysan haïtien, debout, aspire la clarté, le parfum des racines, la flèche des palmiers, la frondaison de l'aube ;
Il déboute la misère de tous les pores de son corps et plonge dans la glèbe ses doigts magiques ;
Le paysan haïtien sait se lever le matin pour aller ensevelir un songe, un souhait ;
Sur des terrasses vêtues de pourpre, il est happé par la vie, par les yeux des caféiers, par la chevelure du maïs se nourrissant des

La sélection de Brigitte

Lyonel Trouillot

LE DOUX PARFUM
DES TEMPS À VENIR



ÉDITIONS
ACTES SUD

L'amour n'a pas d'âge. Il n'appartient à personne et en même temps à tout le monde. Il n'est pas unique et revêt des formes différentes. Rien ni personne ne peut le contrôler : l'amour est LIBERTE.
Il donne du sens à la vie.

Avant de mourir, une mère lègue à sa fille son unique vérité : l'essence de la vie.
Rythmé comme un poème, empreint de tristesse, de mélancolie, mais surtout d'amour et d'espoir, ce monologue a un pouvoir très évocateur. Il a le parfum de la liberté et du partage. C'est aussi frais que l'arrivée du printemps !

Agenda 2014

- **Tourisme : Mission de Gérard Aleton, fondateur de Désir d'Haïti et de Camille Durand, volontaire du Conseil Général 77 : étude de faisabilité du village d'écotourisme dans la région de Camp-Perrin / Maniche du 23 mars au 6 avril 2014.**
- **Intervention auprès des écoles de Brou sur l'importance de l'eau en France et en Haïti : 31 mars 2014 .**
- **Voyage solidaire du 11 au 26 avril 2014, il reste des places.**
- **Exposition à la maison diocésaine de Châlons : « d'Ayiti à Haïti, la liberté conquise » du 12 au 25 mai 2014.**
- **Repas à Maizet, près de Caen : samedi 5 avril 2014 à 19h30 salle des fêtes.**
- **Brocante à Brou : dimanche 15 juin 2014 (Désir d'Haïti assurera la restauration).**



Désir d'Haïti

Association d'utilité publique autorisée à recevoir des dons
Chez Mme Christiane ESTEVES

57 rue Paul Algis, 77360 Vaires-sur-Marne, France
desir.haiti@laposte.net - 01 60 20 33 35



Directeur de la
publication :
Christiane ESTEVES -
ISSN 2271-7463 -
Trimestriel pour
les adhérents et
bienfaiteurs .